L'Express du 17 mars 2017

Un avenir de grande ligne pour La Chaux-de-Fonds - Berne



Par PASCAL HOFER

Les autorités neuchâteloises sont satisfaites de la proposition de l'Office fédéral des transports.

La liaison ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Berne devrait être intégrée dans le réseau des grandes lignes. C'est une bonne nouvelle, sur le plan financier, pour le projet de ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Cette information est tombée hier dans un communiqué diffusé par le Conseil d'Etat neuchâtelois: aux yeux de l'Office fédéral des transports (OFT), les...

La liaison ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Berne devrait être intégrée dans le réseau des grandes lignes. C'est une bonne nouvelle, sur le plan financier, pour le projet de ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Cette information est tombée hier dans un communiqué diffusé par le Conseil d'Etat neuchâtelois: aux yeux de l'Office fédéral des transports (OFT), les relations ferroviaires entre La Chaux-de-Fonds et Berne, via Neuchâtel, doivent être reconnues dans le réseau des grandes lignes. Et

donc être intégrées dans un système qui est autoporteur financièrement. C'est ce qui ressort d'une consultation nationale menée par la Confédération.

Le gouvernement neuchâtelois, qui soutient bien sûr le souhait de l'OFT, en tire la conclusion que sa stratégie «porte ses fruits». Elle a notamment consisté à réintroduire en 2016 une liaison entre la Métropole horlogère et la capitale helvétique. Il rappelle également que «l'Etat de Neuchâtel a été un moteur dans le développement des liaisons à la demi-heure entre les Montagnes et Neuchâtel dans le cadre de l'horaire 2016».

L'élaboration du réseau des grandes lignes s'appuie sur les centres urbains définis dans le cadre du «projet de territoire suisse». Un cadre dans lequel s'inscrit la ville de La Chaux-de-Fonds, considérée comme un centre urbain moyen (au même titre que Neuchâtel, Fribourg, Sion, Coire, Thoune ou Zoug).

A quelques mois des décisions très importantes qui doivent être prises, à Berne, au sujet du développement du réseau ferroviaire national, la volonté de l'OFT «conforte la vision du projet de mobilité 2030 du Conseil d'Etat». Cette vision, validée en votation par la population neuchâteloise en 2016, comprend le projet de ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Or, dans un système financièrement autoporteur, «la ligne directe prend tout son sens grâce à des économies d'exploitation pour le futur concessionnaire de la ligne».

Le souhait de l'OFT réjouit également le Conseil communal de la ville montagnonne: «Il corrige une distorsion depuis longtemps dénoncée, puisque La Chaux-de-Fonds était la seule ville de cette importance (39000 habitants) à ne pas être reliée au réseau ferroviaire des grandes lignes, ni au réseau des routes nationales. En quelques jours, cette malheureuse exception est enfin corrigée par le vote massivement favorable à Forta (réd: le fonds routier national accepté par le peuple suisse) et la proposition stratégique de l'OFT.»

Selon le Conseil communal, les intentions de l'office fédéral «sont aussi un premier pas vers une consolidation de l'horaire cadencé, offrant chaque heure une relation directe avec la ville fédérale.»

On signalera enfin que la desserte toutes les deux heures entre La Chaux-de-Fonds et Bienne, elle, ne serait plus un maillon du trafic des grandes lignes, mais du trafic régional.